

L'offre tout compris : entretien, assistance et garantie panne mécanique, électrique et électronique.

# Ma Révision Premium Auto



## LE PRINCIPE

L'offre tout compris : entretien, assistance et garantie panne mécanique, électrique et électronique.

## L'OFFRE EN DÉTAIL

### ELIGIBILITÉ

Tout véhicule terrestre à moteur à 4 roues, d'un Poids Total Autorisé en Charge (PTAC)  $\leq$  à 3.5 T, VP ou VUL, immatriculé en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans la Principauté de Monaco.

- › Véhicule neuf (VN) : véhicule de moins de 6 mois et de moins de 10 000 km à la souscription.
- › Véhicule d'occasion (VO) : véhicule de moins de 4 ans et de moins de 60 000 km.

### EXCLUSIONS

- › Les véhicules d'une valeur supérieure à 100 000 €.
- › Les véhicules sans permis.
- › Les véhicules destinés à la location courte durée.
- › Les véhicules utilisés pour le transport onéreux de personnes et / ou de marchandises, les auto-écoles, les messageries express, les véhicules destinés au transport sanitaire, VSL et ambulance, les taxis, les corbillards.

- › Les véhicules réparés suite à une perte totale.
- › Les véhicules ayant fait l'objet d'une quelconque modification.
- › Les véhicules utilisés à des fins sportives ou de compétition.
- › Les véhicules de l'une des marques suivantes : Alpina, AMG, Aston Martin, Bentley, Bugatti, Cadillac, Corvette, Chevrolet USA, Ferrari, Gumpert, Hummer, KTM, Lamborghini, Lotus, McLaren, Maybach, Morgan, PGO, Rolls-Royce, SAAB, Santana, Think City, Westfield, Buick, Excalibur, Lincoln, Mercury, M.V.S., Venturi et tous les modèles importés des USA.

### COUVERTURE

- › Pour la Maintenance : France métropolitaine (Corse incluse) et Principauté de Monaco.
- › Pour l'Assistance et la Garantie Panne Mécanique : France métropolitaine (Corse incluse), Principauté de Monaco et à l'étranger dans les pays non suspendus ou rayés de la carte verte.



**Vous devez informer le client du caractère facultatif de la prestation.**

FORMULES PROPOSÉES

Pour les véhicules neufs (véhicules < 6 mois et < 10 000 km) :

Valeur d'achat du véhicule	Options kilométriques annuelles				
	≤ 15 000 km	≤ 20 000 km	≤ 25 000 km	≤ 40 000 km	≤ 60 000 km
≤ 15 000 €	30 €	39 €	46 €	-	-
≤ 25 000 €	36 €	41 €	56 €	-	-
≤ 45 000 €	43 €	49 €	62 €	-	-
≤ 60 000 €	64 €	71 €	87 €	-	-
≥ 60 001 € et ≤ 100 000 €	-	-	-	110 €	199 €

Pour les véhicules d'occasion :

Valeur d'achat du véhicule	Véhicule < 2 ans et < 30 000 km				
	≤ 15 000 km /an	≤ 20 000 km /an	≤ 25 000 km /an	≤ 40 000 km	≤ 60 000 km
≤ 15 000 €	44 €	54 €	64 €	-	-
≤ 25 000 €	51 €	58 €	80 €	-	-
≤ 45 000 €	59 €	68 €	89 €	-	-
≤ 60 000 €	85 €	95 €	115 €	-	-
≥ 60 001 € et ≤ 100 000 €	-	-	-	145 €	235 €

  

Valeur d'achat du véhicule	Véhicule < 4 ans et < 60 000 km				
	≤ 15 000 km /an	≤ 20 000 km /an	≤ 25 000 km /an	-	-
≤ 15 000 €	68 €	80 €	96 €	-	-
≤ 25 000 €	79 €	86 €	108 €	-	-
≤ 45 000 €	86 €	98 €	118 €	-	-
≤ 60 000 €	110 €	130 €	138 €	-	-

Les tarifs sont définis en fonction de la valeur d'achat du véhicule, de son éligibilité et de l'option kilométrique souhaitée.

**N.B :**

Pour bénéficier de cette couverture, l'assuré devra effectuer un financement minimum de 6 000 €. La durée de financement maximum est de 84 mois.

## PRESTATIONS COUVERTES

### Garantie panne mécanique « Tout sauf »

Toutes les pannes mécaniques, électriques et électroniques relatives au dysfonctionnement d'une pièce ou d'un organe du véhicule sont couvertes, sauf :

- › les pneumatiques, enjoliveurs, jantes, peinture ;
- › tous les éléments de la carrosserie, y compris toit ouvrant, ainsi que son éventuel vélum ou store

(à l'exception du mécanisme d'ouverture s'il est électrique) ;

- › les batteries hybrides ou électriques ;
- › les vitrages et joints d'étanchéité ;
- › la sellerie, garnitures et habillages intérieurs.

### Assistance routière

#### Dépannage/remorquage 7j/7, 24h/24

**en cas de panne, crevaison, erreur de carburant, casse de clés ou carte de démarrage.**

Dans un rayon de 100 km : retour vers le garage vendeur ou à défaut le réparateur agréé de la marque.

#### Si le véhicule est immobilisé plus de 24h

Véhicule de remplacement de catégorie équivalente maximum D pendant toute la durée des travaux ( dans la limite de 40 jours).

Frais de taxi : 50 € TTC pour se rendre à l'agence de location du véhicule.

OU

Acheminement du conducteur et de ses passagers, en taxi (jusqu'à 50 km), ou à concurrence d'un billet de train 1<sup>ère</sup> classe ou d'un billet d'avion en classe économique si le trajet est supérieur à 6 h.

OU

Si la prestation ne peut être effectuée le jour même, frais d'hébergement pris en charge à hauteur de 50 € TTC/nuit/personne (maximum de 300 € TTC pour l'ensemble des bénéficiaires et la durée de l'hébergement).

## Entretien

Prise en charge des opérations périodiques (points de contrôle et main d'œuvre compris) prévues par les constructeurs et aux kilométrages préconisés.

Les pièces et ingrédients concernés par ces opérations sont les suivants :

- › huile moteur ;
- › filtre à huile ;
- › bouchon de vidange ou joint de vidange ;
- › filtre à gazole ou filtre à essence ou purge ;
- › filtre à pollen ou filtre habitacle ;
- › filtre à air ;
- › bougies d'allumage ;
- › liquide de frein ;
- › dose de liquide lave-glace ;
- › liquide de refroidissement ;
- › huile de boîte de vitesses ;
- › huile de pont ;

- › huile de boîte de transfert (4x4) ;
- › le kit de distribution ;
- › la recharge de climatisation ;
- › le dessiccateur de climatisation ;
- › l'Ad Blue.

La prestation révision pourra également comprendre, selon les préconisations, les opérations suivantes :

- › les appoints d'huiles entre deux vidanges ;
- › la vérification et la remise en tension du frein de stationnement ;
- › le nettoyage du filtre à particules (dont régénération forcée) et le liquide de régénération : cette opération est prise en charge une seule fois pendant la durée d'application du contrat ;
- › la réinitialisation du calculateur.

Ces opérations peuvent varier d'une marque à une autre et d'un modèle à l'autre.

## Liste des pièces d'usure prises en charge et conditions à respecter

Liste des pièces	Âge /km minimum du véhicule entre la première MEC et la première intervention, puis délai ou kilométrage parcouru minimum entre deux interventions
Balais d'essuie-glace avant	12 mois
Balais d'essuie-glace arrière	24 mois
Plaquettes de freins avant	40 000 km
Plaquettes de freins arrière	60 000 km
Disque de frein avant	80 000 km
Disque de frein arrière	120 000 km
Amortisseurs avant	80 000 km
Amortisseurs arrière	100 000 km
Bougies de préchauffage	80 000 km
Batterie à l'exclusion des batteries des Véhicules hybrides ou électriques	36 mois
Embrayage (mécanisme et disque)	100 000 km
Lampes à l'exclusion des lampes Xénon et Leds	1 lampe tous les 12 mois

### Des services additionnels

- › Lavage extérieur du véhicule lors de la révision.
- › Prise en charge d'un contrôle technique.

#### POUR VOTRE CLIENT

- + Une formule « Tout Compris » avec des garanties couvrantes.
  - + Pas de franchise kilométrique.
  - + Imprévus ou entretien : la sérénité pendant toute la durée du financement.
- + Maîtrise de son budget automobile : une cotisation fixe durant toute la durée du crédit.
- + Un véhicule valorisé lors de la revente grâce à un entretien régulier.

LES  
+

#### POUR VOUS

- + Un package suréquipé en une seule vente.
- + Une meilleure fidélisation de vos clients grâce à l'entretien inclu.
- + Un règlement rapide des prestations par Opteven.
- + Les taux horaires appliqués sont ceux du garage réparateur.

### Comment effectuer une prise en charge ?

1. Effectuer une demande préalable d'accord à OPTEVEN sur [www.opteven.com](http://www.opteven.com)
2. Envoyer vos factures originales à l'adresse suivante :

Opteven Assurances  
10 rue Olympe De Gouges  
69100 VILLEURBANNE

- › En cas de panne mécanique, contactez le plateau technique au 04 26 73 72 65.
- › Pour toute demande d'assistance, contactez l'assistant au 04 26 73 72 64.
- › Pour les prestations Maintenance, contactez Opteven au 04 26 73 72 65.



*Toute intervention effectuée sur un véhicule sans avoir obtenu un numéro d'accord par la plateforme d'Opteven ne sera pas prise en charge.*

Conditions en vigueur au 01/09/2021, susceptibles d'évolution. Document non contractuel.

\* Contrat «Ma Révision Premium» souscrit auprès d'OPTEVEN Assurances, SA au capital de 5 335 715 € - RCS 379 954 886, 10 rue Olympe de Gouges, 69100 Villeurbanne et d'OPTEVEN Services, SA au capital de 365 878 €, RCS 333 375 426, 10, rue Olympe de Gouges, 69100 Villeurbanne.  
Par l'intermédiaire de NOVELIA, 30 boulevard de la Tour d'Auvergne, CS 86523, 35065 RENNES Cedex - SA au capital de 1 000 000 € - Société de courtage en assurances (n°ORIAS 07 001 889 – vérifiable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - SIREN B 383 286 473 RCS Rennes.  
FINANCO – S.A à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 58 000 000 € - RCS BREST B 338 138 795 - Siège social : 335, Rue Antoine de Saint-Exupéry, 29490 Guipavas. Société de courtage d'assurances, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 193 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).